Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Voiture endommagée à l'arrêt

Par natou

Bonjour

Suite à une tempête, des tôles de mon voisins se sont envolées et ont fait quelques bosses sur le toit de ma voiture: nous avons fait un constat et un expert est venu. Par conséquent. mon assurance m'impose de récupérer ma voiture et de me donner un montant forfaitaire bien en dessous de la cote de ma voiture me disant que je ne peux pas rouler avec....
que dois je faire ? je suis assurée tout risques !
je veux garder ma voiture et être indemnisée ....
merci pour votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si c'est "quelques bosses", c'est bizarre de ne pas rouler avec ...
Avez-vous un devis de carrossier ?
Y a-t-il un arrêté de catnat ?
Tout risque ne veut jamais dire remboursement intégral ... surtout si la voiture est un peu âgée.
Il faudra aussi solliciter l'assurance RC du voisin.